

Que le gouvernement porte immédiatement le taux d'intérêt payé sur les obligations d'épargne du Canada à 13 p. 100 pour toutes les émissions d'obligations en cours et jusqu'à leur échéance.

Mme le Président: Une telle motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

L'EMBAUCHE DE CANDIDATS LIBÉRAUX DÉFAITS DANS L'OUEST DU CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) a annoncé il y a quinze jours la nomination comme son conseiller spécial pour l'Ouest d'un candidat libéral de Calgary-Ouest qui n'a pas été élu aux élections fédérales. Par ailleurs, ce ministre a nommé trois candidats libéraux du Manitoba qui ont été battus aux élections comme membres du groupe d'étude chargé d'étudier l'emploi et les programmes d'aide chez les autochtones alors qu'il existe actuellement au Manitoba des autochtones possédant les connaissances et l'expérience nécessaires pour analyser ces programmes et qu'ils n'ont pas été nommés. Aussi, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie):

Que la Chambre condamne l'attitude du ministre de l'Emploi et de l'Immigration qui abuse de ses pouvoirs ministériels d'une façon flagrante afin d'essayer de relancer le parti libéral dans l'Ouest aux frais des contribuables canadiens.

Mme le Président: Pour présenter une telle motion il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

L'APPROBATION PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR DE LA DÉCLARATION DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, à la suite de la débâcle d'hier soir, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Comme il ne l'ignore pas, en vertu de la Loi sur l'administration financière, le Conseil du Trésor est responsable au premier chef de l'ensemble de la gestion financière du gouvernement et notamment de ses dépenses.

Le président pourrait-il nous dire si le Conseil du Trésor avait été informé en détail au préalable de la teneur de la déclaration qu'a faite le ministre des Finances hier soir, dans laquelle il a annoncé une hausse des dépenses de 7,9 milliards

Questions orales

de dollars, ce qui représente le plus grand bond de toute l'histoire du Canada d'une année à l'autre, et s'il l'a approuvée?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, il me semble que la déclaration d'hier soir est parfaitement limpide et le Conseil du Trésor l'appuie sans réserve.

M. Stevens: J'ai une autre question à poser au président du Conseil du Trésor, qui vient d'admettre qu'il n'est qu'un homme de paille. Pourrait-il convenir que le déficit annoncé hier soir, qui représente plus de 500 dollars pour chaque homme, femme et enfant du pays, aura pour effet d'alimenter considérablement l'inflation et nuira aux milieux d'affaires et à d'autres secteurs notamment les secteurs public et privé?

M. Johnston: Il me semble qu'il serait préférable d'adresser cette question au ministre des Finances qui est chargé de la politique fiscale et de l'ensemble du programme des dépenses du gouvernement. Comme il l'a fait remarquer hier soir, le programme des dépenses, que l'on est actuellement en train d'étoffer, sera disponible dans un délai raisonnable.

M. Stevens: Je suis forcé de déduire des propos du ministre qu'il n'a pas lu l'article 5 en particulier de la loi sur l'Administration financière et qu'il ne connaît pas ses obligations envers la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Le Conseil du Trésor assume la responsabilité de la gestion financière et des dépenses de l'État. Le ministre est-il prêt à admettre qu'à moins d'arriver à se faire écouter au cabinet et d'essayer de réduire les dépenses des ministères les plus dépensiers, le ministre des Finances n'aura d'autre recours que d'augmenter les impôts, plaçant ainsi un fardeau inutile sur le dos des Canadiens.

M. Johnston: Je tiens à rassurer la chambre. Je suis parfaitement au courant de mes responsabilités de président du Conseil du Trésor. A la différence de mon prédécesseur, je ne cherche pas à usurper les fonctions dont le ministre des Finances s'acquitte si bien.

Des voix: Bravo!

M. Johnston: Je vais d'ailleurs faire une déclaration au cours du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône où je dirai comment je conçois personnellement mon rôle de président du Conseil du Trésor. Je le ferai peut-être même dans le courant de l'après-midi.

L'AUGMENTATION DU DÉFICIT—LES PROGRAMMES QUI SERONT COMPRESSÉS

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, ma question s'adresse également au président du Conseil du Trésor. Le semi budget d'hier soir a augmenté le déficit fédéral de la somme rondelette de 2.5 milliards de dollars. Avant d'avoir humblement accepté cette hausse du déficit, dans quels programmes précis le ministre a-t-il réclamé que l'on effectue des compressions.